



CQP

**Canneur- Pailleur en
Ameublement et Décoration**



Septembre 2017

Présentation du projet de CQP « Canneur-Pailleur en Ameublement et décoration »

Ce travail a été réalisé avec la participation bénévole de professionnels :

M Denis Guérin, Canneur-Pailleur Label EPV
Mme Gaultier Nelly, Tapissier d'ameublement, Canneur-Pailleur
Mme Calmein Christine, Conseillère en santé au travail.

Objectifs du certificat de qualification pour la branche ameublement

La création d'un CQP Canneur-Pailleur pour le secteur de l'ameublement vise à combler un déficit d'offre de formation et de reconnaissance de qualification pour ce métier traditionnel de l'ameublement.

Ce travail a été engagé à la demande de professionnels en activité, à la suite de la Loi de 2014 réformant le financement de la formation professionnelle et continue.

Il s'agit de permettre la poursuite et la structuration de la transmission, de l'apprentissage et de la diffusion de ce métier, placé dans des conditions d'accès optimales pour le plus grand nombre possible de candidats.

La création d'une certification pour ce métier vise à le valoriser. A donner aux consommateurs des garanties de qualité d'exécution que la situation actuelle n'offre pas (transmission du métier essentiellement « sur le tas »).